



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

La menace de mort politique est-elle de retour ?

Question écrite n° 43130

Texte de la question

M. José Evrard alerte M. le ministre de l'intérieur concernant les menaces de mort reçues par M. Tanguy David. En effet, ce dernier a reçu de nombreuses menaces de mort, notamment via les réseaux sociaux, depuis qu'il s'est affiché publiquement aux côtés du candidat à la présidentielle M. Éric Zemmour lors d'un meeting à Villepinte le 5 décembre 2021. Il paraît impensable que l'on puisse être menacé de mort selon ses opinions politiques. Il faut rappeler que la peine de mort en matière politique avait été abrogée par le Gouvernement provisoire de février 1848 et fut une décision très populaire. Les Français du 21e siècle sont-ils retournés dans une période pré-1848 ? Doivent-ils avoir peur d'afficher leurs opinions politiques en public ? Doivent-ils s'habituer à vivre sous protection policière pour avoir osé exprimer une conviction ? Ainsi, il lui demande comment assurer à ce jeune homme une protection et une sécurité totale ainsi que pour ses proches et sa famille et quelles sont les mesures prises pour retrouver et condamner les auteurs de ces multiples menaces.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43130

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8788

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)